

Le *P*etit *R*ossellois

Le journal d'information de Petite-Rosselle

Edito du Maire



Chères Rosselloises, chers Rossellois,

A l'heure où vous lisez cette 5^{ème} édition de notre journal «Le Petit Rossellois», la féerie de Noël aura déjà bien démarré tout au long de ce mois de décembre avec comme départ le marché de Noël de Petite-Rosselle.

Pour des raisons uniquement liées à la sécurité du site, le marché de Noël n'a pas

pu se tenir dans la salle du Lavoir et a été déplacé à l'espace la Concorde le premier week-end de l'Avent.

Avec les responsables du Syndicat Mixte du Musée de la Mine Wendel et la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, nous travaillons à ce que la magie de Noël puisse à nouveau se dérouler dans ce lieu symbolique de l'épopée charbonnière qui est également liée à l'histoire de notre commune.

Cela prendra du temps mais nous espérons y retrouver la tradition et la culture de Noël qui font aussi l'identité de notre territoire.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont répondu présent à la Concorde les 26 et 27 novembre derniers car cette édition 2022 fût une très belle réussite pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

Je tenais à remercier personnellement les services techniques de la commune et plus particulièrement les agents en charge des espaces verts et du fleurissement qui ont tout au long de la belle saison fourni un travail exemplaire afin que la ville se pare de ses plus belles couleurs.

Vous trouverez tout au long de ce journal, les travaux et réalisations entrepris en 2022 :

- le city-stade derrière le cosec,
- les sanitaires à l'école maternelle La Farandole,
- le mur de soutènement rue de l'Église,
- l'extérieur du foyer municipal St Théodore,
- une partie de l'enrobée avenue Poincaré,
- la fin du chantier de la rue de la Vallée (eau-assainissement-chaussée-trottoir-espaces verts).

Les travaux et projets qui seront programmés en 2023 :

- une partie du mur de soutènement rue du Général de Gaulle,
- la rénovation énergétique de l'école maternelle Les Mésanges,
- divers travaux dans les écoles,
- le démarrage des travaux du nouveau Centre Technique Municipal en adéquation avec un projet de chaudière biomasse qui pourrait alimenter une grande partie des bâtiments publics du secteur St Charles. Ce projet de chaudière biomasse s'inscrit dans une dynamique de sobriété énergétique préconisée par le Gouvernement.

J'en appelle à une prise de conscience de tous les acteurs occupants un espace public, scolaire ou associatif afin de limiter au maximum la dépense énergétique de la commune.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture et d'agréables fêtes de fin d'année. Que 2023 vous apporte joie, amour, convivialité et une bonne santé.

Avec mon fidèle dévouement,

Eric FEDERSPIEL
Maire de Petite-Rosselle

Sommaire

Pages 2, 3

Travaux - Cadre de vie

Extinction de l'éclairage public pendant la nuit
Réfection du foyer municipal
Travaux de réfection sur certains ouvrages d'art
Problèmes rue de l'Église - rue Poincaré
Réfection des sanitaires de l'école maternelle La Farandole
Travaux chemin de la Schafbach
Un plateau sportif tout neuf !
Dégradations des biens et propreté de la ville
Les saisonniers en renfort au service Voirie cet été

Page 4

Urbanisme - Patrimoine

Mise en service de la borne de recharge pour voiture électrique
Deux nouveaux abribus rue Général de Gaulle

Environnement

Mise en service du parc solaire Saint-Charles
Lutte contre la prolifération des sangliers
Parc éolien de Saarbrücken-Gersweiler

Pages 4, 5

Enfance et jeunesse

Prendre le bus pour se rendre à l'école !
Remise des dictionnaires et des livres aux CM2
Rentrée scolaire : visite des élus dans les écoles
Apprendre l'allemand en s'amusant !
Remise des « Schultüten »

Pages 6, 7

Culture et Manifestations

Fête Nationale
Le Dorffest enfin de retour !
Festival du Jeu 2022
Julien Strelzyk, son spectacle passe trop vite !
1^{ère} édition de l'Oktoberfest rosselloise !
Franc succès pour le marché de Noël 2022
A vos Agendas !
« Le Noël des hérissons » offert aux classes d'allemand
L'actualité de la Bibliothèque Municipale
Les nouvelles de l'École Municipale de Musique
Journées Nationales - Commémorations

Page 8

Vie associative

Les champions sportifs rossellois à l'honneur !

Page 8, 9

Vie sociale - Solidarité

Repas des Séniors
Carton plein pour la 15^{ème} rencontre franco-allemande !
Opération brioches de l'Amitié
Movenber - sensibilisation au cancer de la prostate
Noces d'Or, de Platine et de Diamant
Prix de la coopération transfrontalière pour Monique Mathieu
Prix Elsie Kühn Leitz pour Christophe Arend

Page 9, 10

Chronique de la Ville

Médaille d'Honneur de la Ville pour Daniel Deutsch
Naissances - Mariages - Décès

Page 10

L'expression des groupes politiques

Page 11

Un brin d'histoire

Journal d'information de la Ville de Petite-Rosselle
18, rue de l'Église - 57540 PETITE-ROSSELLE - Tél. 03 87 85 27 10
mairie@mairie-petiterosselle.fr

Le *P*etit *R*ossellois - N° 05 - Décembre 2022
Directeur de la Publication : Eric Federspiel
Rédactrice en chef : Sidonie Lauberteaux
Secrétariat de rédaction et maquette : Mélanie Muller
Comité de rédaction : L'ensemble des Adjointes au Maire - Daniel Antonini -
Didier Keuper - Roland Obringer - Blanche Kiefer
Photos/images : Mairie de Petite-Rosselle, Freepik.com, ASBH,
Gaby Remigy, Julien Strelzyk, Alain Meier, Eliane Donger, Marc Zensen
Ce numéro a été tiré à 2950 exemplaires - dépôt légal en cours
Impression : Imprimeur Repa Druck GmbH, Sarrebruck

Travaux - cadre de vie

Extinction de l'éclairage public pendant la nuit

La hausse du prix des énergies n'est un secret pour personne et pousse chacun d'entre nous à revoir nos modes de consommation. Il en est de même pour les collectivités territoriales. Afin de maîtriser la hausse de la facture énergétique de notre ville, la Municipalité a engagé une réflexion sur la pertinence de l'extinction de l'éclairage public durant la nuit. Lors du Conseil Municipal du 27 septembre 2022, les élus présents ont approuvé le bien-fondé de cette mesure. **Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2022, l'éclairage public est éteint de 00h00 à 05h00.** Il s'agit dans un premier temps d'une phase d'expérimentation qui se déroulera jusqu'au 30 avril 2023. A l'issue de cette période un bilan sera effectué afin de réajuster le dispositif si besoin.

Après calcul, cette mesure nous permettrait de réduire de 40% la consommation d'électricité de notre ville.

D'après les retours d'expériences similaires mises en place dans d'autres communes de notre secteur et les études régionales et gouvernementales, ce dispositif n'engendre pas de problème d'insécurité ou d'accident.

Au contraire, constat est fait que cela permet notamment de :

- diminuer les petites incivilités (rassemblements et tapage nocturne) ;
- réduire la vitesse et donc avoir une incidence positive sur les comportements à risques de certains usagers de la route ;
- bénéficier d'une incidence positive sur le nombre de vols de véhicules et sur les cambriolages.



Nous vous remercions pour votre compréhension. En ces temps où la sobriété énergétique est plus que nécessaire, la commune se doit d'être exemplaire.

Réfection du foyer municipal

Lors de l'incendie d'un véhicule, une façade du foyer a été impactée. Une réfection partielle du bâtiment a donc été entreprise.

Une tentative de mise en valeur des contours des fenêtres en grès des Vosges a été faite. Malheureusement, le foyer municipal garde des stigmates de la seconde guerre mondiale et de nombreux impacts y sont encore visibles.

Une reprise globale avec une trame en sous-couche a été mise en œuvre avant un enduit de finition. Ce système permet d'effacer les imperfections, impacts et fissures présents sur les façades.



Travaux de réfection sur certains ouvrages d'art

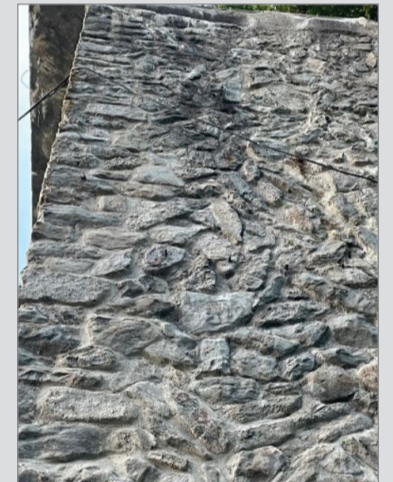
Outre ses voies et ses aménagements, notre ville possède des ouvrages d'art. Ponts, talus et murs de soutènement sont des ouvrages qui maintiennent, supportent ou protègent une voie, un terrain ou un équipement. Ils nécessitent une surveillance régulière et un entretien adapté.

Consciente et attentive à certains désordres apparents et avant qu'ils ne progressent, engendrant de potentiels risques ou désordres plus importants, la municipalité a entrepris de traiter les ouvrages suivants :

Mur d'entrée site Saint-Charles



Avant

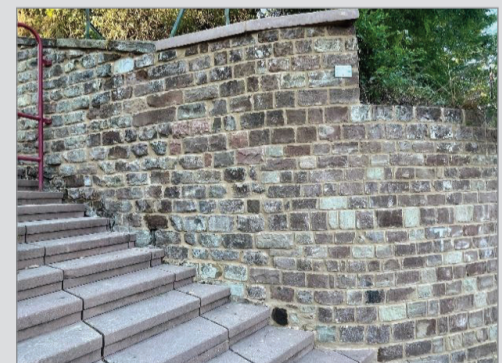


Après

Mur contour presbytère



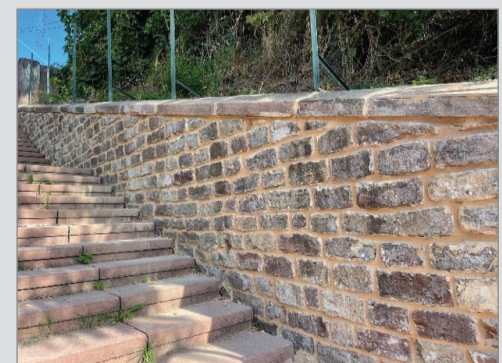
Avant



Après



Avant



Après

Nature des travaux : grattage des joints, purge, chaînage des fissurations, recréation des joints en retrait, recréation ou traitement des couvertines afin de stopper les infiltrations d'eau, source majeure des désordres et nettoyage.

Problèmes rue de l'Eglise - rue Poincaré

Soucieux de poursuivre le programme d'entretien et de rénovation de la voirie, certaines parties de la rue Poincaré, fortement dégradées ont été reprises soit en réfection avec purge préalable soit en rabotage et réfection de l'enrobé.

Le programme annuel de réfection des voiries doit prendre en compte les programmes des tiers ; travaux sur réseaux d'assainissement ou adduction d'eau potable gérés par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, gestionnaires de droit (ENEDIS, ORANGE...).



Travaux - cadre de vie

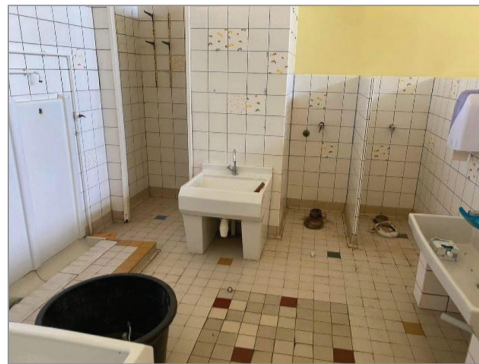
Réfection des sanitaires de l'école maternelle La Farandole

Les équipes du service Voirie de la commune ont effectué, cet été, une réfection complète des sanitaires de l'école maternelle La Farandole.

Rendus nécessaires par leur état fortement dégradé, les équipes ont entrepris l'ensemble des travaux de dépose, démolition, reconstruction, plomberie, peinture.

Le résultat est à la hauteur des espérances.

Félicitations et grand bravo aux équipes des services de Petite-Rosselle.



Avant



Après

Travaux chemin de la Schafbach

Des résurgences d'eau ou une source à proximité immédiate du chemin de la Schafbach menant au chalet des Amis de la Nature contribuent à dégrader cette voie. Des travaux de drainage ont été entrepris et guident ces eaux vers son exutoire naturel tout en préservant le chemin de terre.



Un plateau sportif tout neuf !

La ville de Petite-Rosselle a le plaisir de mettre à votre disposition un city-stade tout équipé, une table de ping-pong et des agrès de fitness plein air pour vous dépenser et développer votre bien-être.

Pour les plus sportifs, le traçage d'une piste d'athlétisme sera réalisé au printemps prochain. Les plus petits n'ont pas été oubliés puisqu'un espace jeux leur est dédié. Enfin, des tables de pique-nique et des bancs ont également pris place sur ce terrain afin de pouvoir vous restaurer et vous reposer.



Ce projet a pu voir le jour grâce à différentes subventions :

26 161€ HT de la DETR/DSIL*, 31 243€ HT de la Région Grand Est, 26 100€ HT de l'Agence Nationale du Sport et un autofinancement de 28 563,61€ HT.

Ces installations sont à la disposition de tous les Rossellois. Nous comptons sur vous pour respecter cet espace afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

**Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux/Dotations de Soutien à l'Investissement Local*



Dégradations des biens et propreté de la ville

Nous constatons toujours des dégradations infligées aux biens et aux équipements de la ville.

De même les services de la voirie ramassent quotidiennement plus de 200 kg de déchets sur les voies et emprises de la ville.

Ces incivilités impactent les finances de la ville et font perdre un temps précieux aux équipes et cela est fait au détriment d'autres travaux plus indispensables.

Respectons nos espaces publics !



Les saisonniers en renfort au service Voirie cet été

Durant les mois de juillet et août, la Ville a accueilli de jeunes saisonniers au sein de l'équipe de la Voirie. Au total, 9 recrues ont participé à différents travaux de peinture, de maintenance au cimetière communal, de fleurissement (arrosage, désherbage). Merci à eux pour leur précieuse aide et leur investissement !



Urbanisme - Patrimoine

Mise en service de la borne de recharge pour voiture électrique

Depuis le 21 octobre dernier, la borne de recharge pour voiture électrique située Place du Marché (rue Général de Gaulle) est en service. Celle-ci a été installée par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France dans le cadre de son programme de déploiement de bornes sur l'ensemble de son territoire.



Cette station de charge est accessible via 3 possibilités :

- en scannant le QR présent sur la borne,
- en téléchargeant l'application FRESHMILE (gestionnaire du parc de bornes),
- en utilisant un badge commandé au préalable après inscription auprès de l'opérateur FRESHMILE pour un montant de 5€, payables une seule fois.



Deux nouveaux abribus rue Général de Gaulle



Suite à la demande de la Municipalité, deux nouveaux abribus ont été installés rue Général de Gaulle par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France.

Environnement

Mise en service du parc solaire sur l'ancien site minier du bassin à Schlamm de Saint-Charles

Un pas de plus vers la transition énergétique ! La centrale photovoltaïque située sur l'ancien bassin à Schlamm de Saint-Charles sur la commune de Petite-Rosselle a été inaugurée le 9 novembre 2022 en présence de David Lindemann, Chef de la Chancellerie d'Etat de la Sarre Délégué aux affaires européennes, d'Eric Federspiel, Maire de Petite-Rosselle, ainsi que d'Andreas Hoffmann, PDG de Greencells Group, constructeur et gérant du parc (repreneur après cession de SARL CPV SUN 26 porteur initial du projet). Etaient également présents la DREAL*, le BRGM**, des élus de la commune ainsi que des riverains de la rue de l'Abreuvoir.



Le parc possède une superficie de 10 Ha pour une puissance installée de 7,85 MWc. La production annuelle pleine est de 8,6 GWh.

Les travaux d'équipement ont démarrés en octobre 2021 et la période d'essai a débuté le 9 juin 2022 pour une mise en service le 20 juin 2022.

Ce parc a bénéficié pour sa création d'un financement participatif Enerfip à hauteur de 180 000 € dont 30 000 € étaient réservés aux habitants de Forbach et Petite-Rosselle.

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
** Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Lutte contre la prolifération des sangliers sur la commune

Ces dernières années et notamment cet été un nombre grandissant de dégâts occasionnés par les sangliers sur la commune a été constaté.

Du fait du changement climatique, les portées annuelles des laies sont en augmentation. De plus, la commune compte de nombreuses zones boisées près des habitations. Enfin, des restes de nourriture sont déposés à divers endroits, ce qui ne fait qu'augmenter le phénomène.

L'alimentation des animaux sauvages peut avoir des conséquences négatives, imprévisibles et parfois dangereuses. En effet l'apport de nourriture en lisière de forêt, voire en milieu urbanisé altère le caractère sauvage de certains animaux, notamment les sangliers. Ne fuyant plus, ils n'hésitent plus à s'aventurer en dehors de la forêt, pour se rapprocher des zones urbaines, dans l'espoir d'y trouver à manger.

Différentes mesures ont ainsi été prises :

- Un état des lieux a été mené par le lieutenant de louveterie sur demande de la préfecture.
- Des battues sont organisées par les chasseurs titulaires du bail de chasse communal en tenant compte de la proximité des habitations.

Par ailleurs, nous vous demandons de ne plus jeter de nourriture en dehors des containers/poubelles.

Parc éolien de Saarbrücken-Gersweiler

Les travaux sur les deux sites des éoliennes dans la forêt de la Krughütte dont les hauteurs finales seront de 229m et 246m avancent à grands pas. La mise en service est prévue premier trimestre 2023.

Dès connaissance du projet fin deuxième semestre 2020, la municipalité a mené plusieurs actions. M. Eric Federspiel, Maire de Petite-Rosselle, et Joël Kaiser, Adjoint en charge de l'environnement, ont participé le 7 septembre 2020 à la table ronde concernant le projet qui s'est tenue en mairie de Sarrebruck. Le Conseil Municipal du 8 septembre 2020 a émis un avis défavorable adopté à l'unanimité pour le projet de parc éolien à Saarbrücken-Gersweiler. M. Christophe Arend (Conseiller Municipal), alors Député a entamé des démarches complémentaires pour appuyer la position municipale.

La ville a fait intervenir fin 2020 le CAUE de la Moselle (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) afin de soutenir la démarche de l'initiative citoyenne de Klarenthal-Gersweiler visant à confirmer la présence du hibou Grand-duc dans le secteur, élément qui aurait pu invalider le projet.

L'autorisation de construction a finalement été délivrée le 26 juillet 2021 par les autorités allemandes.

A l'heure actuelle la ville de Petite-Rosselle suit de près l'évolution du projet (notamment en restant en contact avec les représentants de l'initiative citoyenne de Klarenthal-Gersweiler).



Enfance et jeunesse

Prendre le bus pour se rendre à l'école !

Depuis la rentrée de septembre, la société BARON, équipée de bus conformes à la réglementation des transports scolaires, assure le ramassage des élèves des écoles Vieille-Verrerie et Jacques-Yves Cousteau.

Le coût de la carte est de 10€/mois.

Cependant ce sont 4 allers-retours journaliers en voiture (soit en moyenne 35€/mois) que les parents choisissent majoritairement pour déposer les enfants à l'école avec tout le stress que cela implique (encombrement des parkings, stationnements anarchiques, prises de tête...). Choix difficiles à comprendre avec la crise énergétique, l'inflation, le coût des carburants... A chacun de nous de changer nos habitudes !



Enfance et jeunesse

Remise des dictionnaires et des livres aux CM2

Les 28 et 30 juin 2022, Sidonie Lauberteaux, Adjointe à la Culture, et Mireille Arnold, Adjointe en charge des Affaires Scolaires se sont rendues dans les écoles Jacques-Yves Cousteau et Vieille-Verrerie afin de remettre aux élèves de CM2 les dictionnaires et livres offerts par la Municipalité.

L'événement a aussi permis aux Policiers Municipaux de remettre aux enfants leur permis Internet qu'ils ont passé au cours de l'année scolaire.



Rentrée scolaire : visite des élus dans les écoles

A l'occasion de la rentrée scolaire Eric Federspiel et ses Adjointes se sont rendus les 2 et 3 septembre dans les différentes écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'au collège Louis Armand. Après avoir échangé avec les écoliers, les élus ont également pu s'entretenir avec les directrices et enseignantes, dont certaines fraîchement nommées, et le personnel des établissements.



Les traditions allemandes s'invitent à l'école avec les « Schultüten »

Le Département de la Moselle est un acteur engagé dans le domaine de l'apprentissage de l'allemand. Depuis plusieurs années, il organise une remise des Schultüten pour les élèves qui entrent en cours préparatoire, comme le prévoit la tradition allemande, afin de marquer symboliquement le rite de passage que constitue l'entrée à l'école.



La Schultüte contient des crayons de couleur, une gomme, une règle, un taille-crayon, une trousse ainsi qu'un petit drapeau allemand qui accompagneront les élèves dans leurs apprentissages scolaires.

Organisées par les assistants en langue allemande Eliane Donger (école JY Cousteau) et Marc Zensen (école Vieille-Verrerie), ces cérémonies se sont déroulées en présence de Christelle Loria-Manck, Conseillère Départementale et des Adjointes au Maire Mireille Arnold, Sidonie Lauberteaux et Monique Mathieu.



Apprendre l'allemand en s'amusant !



École Jacques-Yves Cousteau



Äpfel, Trauben, Erdbeeren...
Quoi de mieux pour apprendre à prononcer ces mots en allemand qu'en préparant une bonne salade de fruits !

In der Weihnachtsbäckerei...
Atelier biscuits de Noël (Weihnachtsgebäck) avec la classe de Mme Burry CM1/CM2.

*dans la boulangerie de Noël



École Vieille-Verrerie



Spectacle « Sam » autour de la magie de Noël, proposé par la compagnie Globe Théâtre 57 aux élèves de l'école Vieille-Verrerie.

Culture et Manifestations

Petite-Rosselle se pare de bleu, de blanc et de rouge pour la Fête Nationale

C'est dans une ambiance chaleureuse que se sont déroulées les festivités à l'occasion de la Fête Nationale célébrée le 13 juillet 2022 dans notre commune.



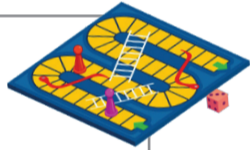
Après une commémoration officielle au monument aux morts (voir p. 7), une retraite aux flambeaux était organisée à travers la ville. La Musique Municipale, les Sapeurs-Pompiers, la section des Majorettes et les porte-drapeaux ont ouvert le cortège avant d'être rejoints par les officiels et le public munis de lampions tricolores.

Organisée par l'OMSC, en partenariat avec la ville, la soirée s'est poursuivie à l'Espace la Concorde dans une ambiance chaleureuse par le traditionnel bal populaire animé par Jacky Mélody et un spectacle pyrotechnique à la tombée de la nuit proposé par la société Starlight Événementiel.



Festival du Jeu 2022, encore une édition pleine de succès

Les 24 et 25 septembre derniers, la 6^{ème} édition du Festival du Jeu se tenait à l'Espace la Concorde. Organisée par l'OMSC, en partenariat avec la ville, et la boutique « Les 7 Tours », le public était invité à participer entre autre à des jeux intergénérationnels, un rétro gaming, un laser game ou encore un escape room. L'édition 2023 est prévue les 30 septembre et 1^{er} octobre.



Le Dorffest enfin de retour !

Après deux ans d'absence, le Dorffest, fête transfrontalière entre Petite et Grande-Rosselle, a repris sa place au Pont Frontière les 3 et 4 septembre derniers. Organisée par l'OMSC, en partenariat avec la Ville, et l'AVG Großrosseln, cette édition a accueilli de nombreuses animations pour le plus grand bonheur du public.



Julien Strelzyk, son spectacle passe trop vite !

De passage l'an dernier à Petite-Rosselle, Julien Strelzyk est remonté sur la scène de l'Espace la Concorde le 21 octobre 2022 avec son dernier spectacle « Ça passe trop vite ! ».

Organisée par l'OMSC en partenariat avec la ville, cette soirée a fait le bonheur des spectateurs qui ont même eu droit à un selfie collectif avec l'humouriste !



1^{ère} édition de l'Oktoberfest rosselloise !

Les Dirndl et les Lederhosen étaient de sortie le 1^{er} octobre 2022 à l'occasion de la première édition de l'Oktoberfest organisée par l'OMSC, en partenariat avec la ville, et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Une bilan positif pour la manifestation qui est déjà programmée le 7 octobre 2023 !



Franc succès pour le marché de Noël 2022

Le traditionnel marché de Noël organisé par l'OMSC et la ville s'est déroulé cette année à l'Espace la Concorde les 26 et 27 novembre. Grâce à l'investissement sans relâche des bénévoles, des services techniques, des élus et des associations participantes, cette manifestation fût une réussite incontestable !



À vos Agendas !

retrouvez l'ensemble des manifestations organisées dans la ville sur notre site internet : www.mairie-petiterosselle.fr

Dimanche 8 janvier 2023

Théâtre « Le dîner de cons » à l'Espace la Concorde

Samedi 21 janvier 2023

Soirée prestige solidaire à l'Espace la Concorde

Samedi 18 février 2023

Soirée carnavalesque à l'Espace la Concorde

Samedi 11 mars 2023

Soirée Saint-Patrick à l'Espace la Concorde

Samedi 27 mai 2023

Salon des Associations à l'Espace la Concorde

Mercredi 21 juin 2023

Fête de la musique à l'Espace la Concorde

Dates prévisionnelles. Sous réserve que ces manifestations soient maintenues.



Culture et Manifestations

Le livre « Le Noël des hérissons » offert aux classes d'allemand

Le 30 novembre, Sidonie Lauberteaux et Mireille Arnold, Adjointes au Maire, ont remis aux assistants en langue allemande des écoles de la ville, 30 exemplaires du livre « Le Noël des Hérissons - Weihnachten bei Familie Igel », généreusement offerts par Valérie Bour, Valérie Hoff et Sébastien Buffet de l'association Le Renard à Plumes.



L'actualité de la Bibliothèque Municipale en images...

Juillet/Août 2022

Animations récréatives dans le cadre des « Estivales » organisées par l'OMSC et la ville.



Septembre 2022

Exposition photos du Photo Caméra Club l'Objectif, **atelier au tour de l'astronomie** animé par l'association Les Petits Débrouillards, **soirée jeu de société «Ganymède»**, et atelier **«fresque constellations»**. Événements organisés dans le cadre de « Lire en fête... partout en Moselle » sur le thème du ciel vu de la Terre par le Département de la Moselle.



17 septembre 2022

Bourse d'échanges de plantes



24 -25 septembre 2022
Participation au Festival du Jeu de Petite-Rosselle avec **lecture de kamishibais** et mise à disposition de mangas.



Novembre 2022

Séance de Yoga du rire, matinée jeux vidéo intergénérationnels, dictée intergénérationnelle.

Manifestations organisées dans le cadre de l'événement «Esprits Livres» du Département de la Moselle.



8 octobre 2022
En partenariat avec l'ASBH, **après-midi « expression par la lecture »** à « La Rencontre » sur le thème du vivre-ensemble. Le but : donner le goût et le plaisir de lire. Au programme, la lecture de l'album « Le bus de Rosa » et la présentation d'autres ouvrages sur la transmission, les valeurs, le pouvoir de dire non.

Les dernières nouvelles de l'École Municipale de Musique



Concert de fin d'année

Le 29 juin, l'École Municipale de Musique proposait son traditionnel concert de fin d'année à l'Espace la Concorde sur le thème des musiques sud-américaines.

Au cours de cette soirée, la Municipalité a remis aux élèves les diplômes de fin de cycle aux côtés de la Directrice Stéphanie Schlosser et des professeurs.

Journées Nationales - Commémorations

13 juillet 2022
Fête Nationale



80 ans de l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande



Toussaint
1^{er} novembre 2022



Armistice du
11 novembre 1918



Sainte-Barbe
03 décembre 2022



05 décembre 2022 - Journée Nationale aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



Vie associative

La Municipalité est fière de vous présenter ses champions. Bravo à eux pour leur parcours !

Deux champions d'Europe au Club de Tir !

Rémi Moreno Flores est licencié au club de tir de Petite-Rosselle depuis 2017. Il est également entraîneur nationale à l'INSEP à Paris. Compétiteur depuis 2002 où il débuta à Créteil sa ville d'origine, il est spécialiste du tir à 300m, discipline qu'il affectionne particulièrement, le 60 balles couchées. Rémi est entraîneur de la sélection de tir équipe de France à 300m. Habitué des podiums nationaux il termine vice-champion de France à Châteauroux cette année. Ses excellents résultats lui ont également permis de participer au championnat d'Europe à Zagreb en juillet dernier. Après une belle bataille, Rémi termine vice-champion d'Europe avec un score de 594/600 réalisant un tir pratiquement parfait avec 54 dix dont 30 mouches (le 10 parfait) et seulement 6 neufs.



Il finit à 1 point du danois Steffen Olsen et devant le suisse Pascal Baschmann, à savoir que les 10 premiers du classement se tiennent à seulement 3 points les uns des autres. Autant dire que le niveau est très élevé. Rémi pratique également le tir à 10m.

Cyrille Bauer, est un enfant du club de tir de Petite-Rosselle. Depuis son plus jeune âge il y passe son temps avec son père Fabrice Bauer, président. C'est à 19 ans et après être passé par d'autres sports que Cyrille prend en 2007 sa licence au club, débutant au pistolet à air à 10m. Très vite, il se découvre une passion commune avec son père : les Armes Anciennes. C'est à ce moment là que débute l'aventure de ce tireur, les pistolets à mèches, silex, percussion et revolver ainsi que leurs histoires n'auront plus de secret pour lui. Assidu à l'entraînement et affinant ses réglages, il devient un spécialiste de la discipline, après de nombreuses récompenses nationales individuelles et par équipe pour le club de Petite-Rosselle. Cyrille intègre en 2021 l'équipe de France Armes Anciennes et participe fin 2021 au championnat d'Europe en Allemagne, une compétition qui sera pour lui une consécration puisqu'il devient Champion d'Europe au pistolet à Silex à 25m avec un score de 95/100 devant le tchèque Stanislav Hromada 94/100 et son coéquipier Jean-Luc Miquerol 93/100. Il empoche également le titre par équipe avec ses coéquipiers Jean-Luc et Guy.



Boule Saint-Charles : des champions de Moselle !

CHAMPIONNAT DE MOSELLE TRIPLETTE SENIOR MIXTE 2022



CHAMPIONS DE MOSELLE :
PILLOT Laurent – PILLOT Salvatrice – MONTI David
(Club : La Boule St Charles – Petite Rosselle)

De jeunes haltérophiles rossellois aux débuts prometteurs

Le 2^{ème} tour du tournoi Avenir, qui se déroulait en novembre à Auboué, a regroupé une vingtaine d'athlètes issus des clubs de Fameck, Auboué, Grand Nancy et Petite-Rosselle. Il y a eu d'excellents débuts pour les jeunes rossellois qui ont tous amélioré leurs records personnels.

Résultats des Rossellois :

U13 (35 kg) Joan Bruck -

U13 (55 kg) Tom Dubois Mikulasko.

Départemental : U20 (55 kg) Armelle Gorges - U15 (102 kg) Lucas Dubois

Mikulasko - U17 (67 kg) Timéo Kirchstetter - U17 (55 kg) Samy Bouhalouani.

Le club rossellois est toujours à la recherche de sponsors pour pouvoir équiper ses athlètes de maillots et survêtements.



Un champion du Monde Vétérans au Judo Club

Laurent Lesdalon est né le 23 mai 1966 à Metz. Il débute ses deux premières années de Judo à l'âge de 10 ans au club de Briançon.

A 12 ans, il s'inscrit au club de Forbach et obtient son premier résultat majeur en finissant 3^{ème} au championnat de France Corpo en minime.



Après une pause de 6 ans, en 1984, il reprend le judo au club de Petite Rosselle sous la houlette de Bernard Schmitt et Marcel Schirmann et en trois mois il devient ceinture noire 1er DAN de Judo Jiu Jitsu. L'année d'après, il obtient son grade de ceinture noire 2^{ème} DAN. Il monte régulièrement sur les podiums lorrains, gagne le tournoi international de Tholey en Allemagne et se classe 3^{ème} au championnat militaire FFA.

A cette époque, le Président du club, Camille Bernard Geraud plaisait à dire : « Laurent est un excellent second couteau. »

Il contribua à hisser le club de Petite-Rosselle en 1989 à la première place du classement Lorrain devant des grands clubs comme Ars-sur-Moselle, Sarrebourg ou encore l'AJ 54. Il poursuit ensuite son expérience au club de Saint-Avold pour revenir enfin à Petite-Rosselle en 2012 où il commença une nouvelle carrière de compétiteur en catégorie Vétérans. Un parcours chez les vétérans riche en résultats, plusieurs fois sur les podiums des tournois seniors et vétérans labellisés et vainqueur du tournoi Vétéran de Gérardmer en toutes catégories.

Pour finir en apothéose cette saison, après une préparation exemplaire avec ses partenaires de club, son entraîneur Bernard Schmitt et son partenaire de tous les instants Franck Thomas, il est sacré Champion de France Vétérans le 18 juin 2022 à Paris et Médaille de Bronze au Championnat du Monde Vétéran le 8 septembre à Cracovie.

Laurent Lesdalon est très fier d'avoir transmis sa passion à ses deux enfants, Bruno et Hugo, tous deux également compétiteurs et ceinture noire de Judo.

Vie sociale - Solidarité

Repas des Séniors

En raison de la pandémie, le dernier Repas des Séniors avait eu lieu le 1^{er} mars 2020. Quel plaisir donc pour les élus du Conseil Municipal de retrouver les aînés rossellois le 18 septembre à l'Espace la Concorde. Dans une ambiance festive, le repas organisé par le CCAS fut parfait en tous points grâce au traiteur Schmitt qui a su régaler les papilles des 223 convives, au chanteur Anton Roman qui aura réussi à faire chanter et danser la salle tout au long de l'après-midi ainsi qu'aux élus et bénévoles qui ont apporté leur aide précieuse au service. L'occasion aussi d'avoir une pensée émue pour tous ceux qui participaient avec plaisir aux précédentes éditions et qui malheureusement ne sont plus parmi nous aujourd'hui.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris le 5 mars 2023, pour le prochain Repas des Séniors.



Vie sociale - Solidarité

Carton plein pour la 15^{ème} rencontre franco-allemande !

Mercredi 12 octobre a eu lieu à l'Espace la Concorde la rencontre franco-allemande organisée par le CCAS de la ville et nos amis de Grande-Rosselle. Environ 150 personnes se sont retrouvées pour un après-midi festif agrémenté par de la musique, des chants et un défilé de mode avec des habits de la friperie rosselloise « Conférence St Vincent de Paul ». Une assiette de charcuterie et un café gâteaux, le tout préparé et servi par les membres de la AWO, du CCAS et le Conseil Municipal auront complété ces quelques heures de bonheur dédiées à nos Séniors. L'ASBH avait répondu présente pour la partie intergénérationnelle ainsi que pour la vente des boissons, l'approvisionnement des aliments via le restaurant l'Atelier 1904, la présentation du chantier laine et l'aide à la confection des tartes aux pommes.



Opération brioches de l'Amitié

Cette année l'opération « Brioches de l'Amitié » à une nouvelle fois rencontré un vif succès auprès de la population rosselloise. En effet, 2 060.81€ ont été récoltés et reversés à l'association APEI qui accompagne près de 2000 personnes handicapées mentales en Moselle-Est et dans le département.

Encore une fois cette action a été rendue possible grâce à la douzaine d'Associations de la commune qui ont répondu à l'appel du CCAS pour parcourir les rues de la localité. Des habitants souhaitant participer à l'opération ont même fait le déplacement en Mairie aux heures de ventes annoncées.



Movember - mois de sensibilisation au cancer de la prostate



En novembre, la Municipalité a engagé deux actions en faveur de « Movember » (mois de la moustache), dans le cadre du mois de sensibilisation au cancer de la prostate. Une conférence sur cette maladie et l'importance du dépistage a eu lieu jeudi 10 novembre au foyer municipale.

Celle-ci fût animée par le Docteur Yaghi Nadjat, Urologue-Sexologue.

En parallèle, la Municipalité a appelé les habitants à se laisser pousser la moustache jusqu'au 12 novembre afin de réaliser une photo souvenir montrant leur engagement dans la sensibilisation au cancer de la prostate.

Platine, Diamant, or... de nombreux couples ont fêté leur anniversaire de mariage. Toutes nos félicitations !



Geldreich Léon & Irène
Noces de Diamant - 5 juillet 1962

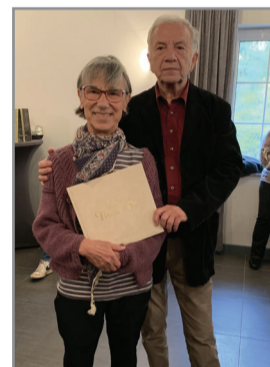


Keuper Herbert et Huguette
Noces de Diamant - 14 août 1962



Schneider Pierrot & Sylvia
Noces d'Or - 31 août 1972

Born Hubert & Christiane
Noces d'Or
5 novembre 1972



Mayer Henry & Christine
Noces d'Or
1^{er} septembre 1972



Sarter Alphonse & Marie
Noces de Platine - 10 octobre 1952

Prix de la coopération transfrontalière : Monique Mathieu, adjointe au Maire, récompensée

L'Eurodistrict SaarMoselle a organisé sa 3^{ème} remise des prix de la coopération transfrontalière le 19 septembre 2022 à la salle «Le Gouvy» de Freyming-Merlebach. Cette cérémonie a pour but d'honorer les personnes qui s'engagent au quotidien avec conviction pour les relations franco-allemandes sur le territoire de l'Eurodistrict, et ce, pour la plupart, à titre bénévole. Pour Großrosseln, la distinction est revenue à



Monique Mathieu, adjointe au maire de Petite-Rosselle et responsable du domaine des seniors et des affaires sociales. Elle organise depuis 2009, en collaboration avec les responsables locaux de Großrosseln, des après-midi franco-allemands pour les seniors, qui ont rencontré un vif succès.



Christophe Arend, conseiller municipal, distingué pour son engagement dans les relations franco-allemandes

L'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA) ainsi que ses deux co-présidents fondateurs, Christophe Arend et Andreas Jung, ont été distingués dimanche à Dortmund par le prix Elsie Kühn Leitz. Cette récompense est décernée par la « Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften ». Les 10 000€ du prix ont été confiés au Centre Français de Berlin sur décision du bureau exécutif de l'APFA.

Le président de la VDFG, Jochen Hake, a justifié cette distinction en reconnaissant la contribution de Christophe Arend et d'Andreas Jung à l'amélioration des relations franco-allemandes et à la coopération européenne.

Par ailleurs, notons que Christophe Arend est désormais Directeur de la représentation du Land de Sarre à Paris sur nomination d'Anke Rehlinger, Ministre de la Sarre.



Chroniques de la Ville

Daniel Deutsch décoré de la Médaille d'Honneur de la Ville

Le 22 juin dernier, à l'occasion de l'inauguration du restaurant l'Atelier 1904, la Municipalité a remis la Médaille d'Honneur de la Ville à Monsieur Daniel Deutsch, historien local. Sidonie Lauberteaux, Adjointe au Maire, est revenue sur le parcours du « Garant de la culture et de la mémoire de Petite-Rosselle ». Puis, Eric Federspiel, Maire de la commune, a eu le plaisir de remettre sa décoration au récipiendaire à l'issue de cette cérémonie en présence notamment de Laurent Touvet, Préfet de la Moselle.

Nous en profitons également pour remercier Monsieur Deutsch qui nous fait voyager dans le passé à chaque numéro de notre bulletin municipal avec ses articles de la rubrique « Un brin d'histoire ».



Chroniques de la Ville

Naissances - Mariages - Décès

Du 16 juin au 30 novembre 2022 (depuis la dernière parution)

Seuls les mariages ayant fait l'objet d'une autorisation figurent ci-dessous. Aucune naissance n'a donné lieu à une autorisation de publication.



Ils nous ont quittés

KATLA Gerhard
 COMPRIX née OTT Liliane
 GUERRINI Andrea
 ALLARD née SPAETH Elfriede
 MARCHAL née SCHREINER Astride
 LESTUZZI Danielle
 COURTOIS née COMTESSE Elvire
 REGIANI Albert
 HENRION née SCHOUMACHER Cordola
 REJC Marie
 SCHUH née KARMANN Eliane
 RINCK née KREMER Anne
 HOCKENBERGER née ADAM Anne
 DAMY Robert

PACZESNY Gaston
 BAILLET Alain
 GRUNEWALD née KILLIAN Madeleine
 LOPEZ née KUNTZ Marie
 WELTER Jean
 SCHMITT Armin
 KOTIK Christian
 LEROY née WIRTZ Hildegard
 WINTERSTEIN Joseph
 SPIES née BARTH Geneviève
 PAULY née RUPP Odile
 BRUCK née ROBERT Marie
 BERNHARD née NISS Marie
 FALVO Janina

HERRY Claude
 KOCHERS Antoinette
 HASSDENTEUFEL Dieter
 BIER née BALZERT Hortense
 BENE née HEBLICH Patrice
 SCHAKE née CASPAR Marie
 BIRTEL Guillaume
 JERBIC Mathieu
 MUNO né SCHUMACHER Ermelinde
 MUSLIJA née SASIVARI Sadija
 DECHOUX Fabienne
 ALTMAYER Dietmar



Carnet blanc

LAHMAD Abdelatif – PAC Florence
 SIEGWART Pascal – MELCHIOR-KOHL Stéphanie
 MESSEMBOURG Dimitri – PERRETTE Jennifer
 JAAFAR Hamza – ANSOUL Doriane
 JENDREJAK Fabrice – JUNG Angélique

SOWINSKI Damien – Jennifer MUCK
 FISCHER Théodore – LEIDECKER Céline
 ROCA Sébastien – ZIVANOVIC Jessica
 NICOLAY Stéphane – VALLIN Natacha
 PINNA Jean-Philippe – KESSLER Tina

REBMANN Martial – BOUR Michèle
 BECKER Tim – BLUM Marylène
 VEJTZIK Margaux – REEB Tamara

L'expression des groupes politiques

Gaetano CIGNA pour le groupe « Agir pour Rosselle »

Téléphone : 07 86 88 56 75 Mail : Agirpourrosselle.fr@gmail.com Facebook : [Agir pour Rosselle](https://www.facebook.com/Agir.pour.Rosselle)

ENVIRONNEMENT

Pour plus de sobriété énergétique, le conseil municipal a pris la décision de couper l'éclairage public de minuit à cinq heures. Nous soutenons cette démarche car elle permet de minimiser l'augmentation des prix de l'électricité, mais surtout elle participe à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Concernant les déchets ménagers, le test effectué par la communauté d'agglomération dans quatre communes de l'agglomération d'installer des bornes d'apport volontaire pour les recyclables, n'est pas concluant : maigre diminution des refus, odeurs et débordements autour des bacs notamment. Il serait préférable d'étudier une nouvelle solution permettant un ramassage au porte à porte. Ce serait plus juste par rapport aux efforts financiers et de tri demandés à nos habitants.

Dans le précédent journal d'information, M. le Maire nous informait que le fleurissement de la ville allait être horticole et ainsi durer plus longtemps. Même si nos équipes sont performantes, on constate une dégradation à différents endroits. Il est dommage que l'aspect minier (berlines de Saint Charles, rond-point...) disparaisse. Pourtant l'histoire de notre ville est étroitement liée à ses mines. Le fleurissement doit aussi participer au devoir de mémoire !

ÉOLIENNES

Malgré les avis et réserves unanimes du conseil municipal contre le projet de parc éolien, la construction de deux centrales éoliennes d'une hauteur de 249m pour la plus haute, est en train d'aboutir. Aussi, je suis intervenu le mois dernier à une séance du SCOT pour la coopération transfrontalière (Projet MORO) traitant des sujets concrets de l'urbanisme, pour dénoncer cet état de fait et j'ai demandé à ce qu'une réglementation sur les constructions soit mise en place pour être appliquée des deux côtés de la frontière.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

La saga de la construction du Centre Technique Municipal (CTM) est loin d'être finie.

Fin 2019, il était prévu de mettre le CTM dans les locaux Eisenbarth achetés 344 661€ par l'ancienne municipalité. Un permis de construire était prêt ainsi que l'appel d'offre. Le cout prévisionnel des travaux était évalué à 588 454€ HT. Il suffisait de le faire et on n'en parlerait plus à ce jour. Mais en 2020, l'équipe

municipale majoritaire décide d'abandonner le projet pour construire du neuf sur le site Saint Charles (coût de 1 737 780€). En février 2022, le conseil municipal se prononce pour la vente du bâtiment Eisenbarth: 210 000€ soit un gâchis d'argent public de plus de 134 000€! Le site de Saint-Charles, classé en zone naturelle, demande une modification du PLU (plan local d'urbanisme) pour pouvoir le construire. La commune entreprend la modification sans concertation avec les élus conseillers municipaux. Résultat : la modification du PLU ne passe pas (coût perdu : 12 000€). Il faut recommencer ! En juin 2022, un nouveau projet de révision allégé est voté. Celui-ci est en cours et il aura un coût. En septembre 2022, nouveau rebondissement : le coût prévisionnel de l'opération passe de 1 737 780 à 2 285 476€ HT soit une augmentation de 547 000€ !

Nous nous sommes bien sûr opposés à cette nouvelle augmentation qui va mettre à mal les finances de la commune.

L'AGENCE POSTALE

Nous sommes également inquiets par les différents mouvements de personnel constatés depuis 2020 dans tous les services avec notamment, en mairie, une agence postale souvent fermée et même un mois de fermeture pendant l'été ! C'est tout l'inverse de ce qui était attendu lors de la mise en place de l'agence postale en mairie : avoir plus d'ouverture que l'ancien bureau de poste en ville !

CHRISTOPHE AREND RÉCOMPENSÉ

Conseiller municipal sur la liste « Agir pour Rosselle », Christophe Arend a reçu le prix Elsie-Kühn-Leitz qui récompense les actions renforçant la relation entre les deux pays moteurs de l'Europe. Ancien député de Forbach, Christophe est salué avec le député sarrois, pour leur action durant la pandémie de Covid pendant laquelle ils se sont élevés contre la fermeture des frontières en obtenant gain de cause contre les gouvernements.

Félicitations à Christophe pour son prix qui porte haut les couleurs de notre ville.

Bonnes fêtes de fin d'année. Bonne Santé et prenez bien soin de vous.

Un brin d'histoire

Au temps où la Sécurité Sociale n'existait pas...

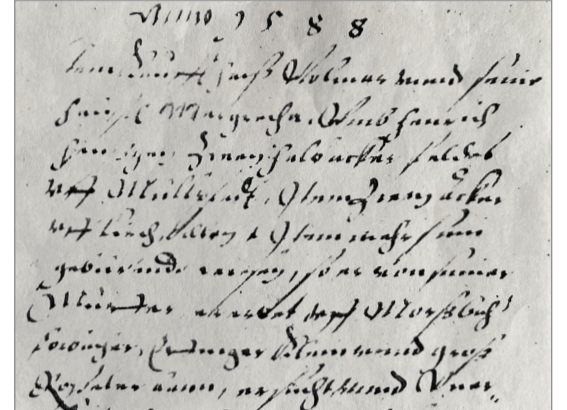
Daniel Deutsch

A une époque où n'existaient ni pensions d'invalidité ni retraite, ni fonds de solidarité vieillesse (celui-ci date du 22 juillet 1993), la condition de vie de nos concitoyens avançant en âge était souvent précaire, et cela était particulièrement le cas pour les femmes.

Si une femme était dépourvue de biens, elle ne pouvait compter que sur la charité publique encadrée essentiellement par les instances religieuses ou sur l'éventuelle solidarité familiale. Toutefois, si elle possédait quelque bien, elle pouvait monnayer la sécurité de ses dernières années avec ses proches, en prenant la précaution d'établir un acte notarié (qui peut toujours représenter une alternative de nos jours).

L'une des plus anciennes familles de la région de Forbach est la famille Folmer. Dans un bulletin municipal de Petite-Rosselle de 1998, nous avons évoqué cette famille rosselloise depuis le 18^{ème} siècle, mais présente à Forbach depuis le 16^{ème} siècle. Il s'agit d'une famille aisée dont les membres masculins occupent souvent les fonctions de maire ou d'échevin.

Les premiers actes notariés de Forbach étant établis en allemand dans une écriture illisible pour 99% de la population actuelle, nous avons été amené à le traduire mais nous en proposons ici un court échantillon (ci-contre) relatif à Hans Volmar/Folmer et son épouse Marguerite datant de 1588.



Extrait de l'acte notarié de Hans et Marguerite Volmar/Folmer

Le couple acquiert des terres à Forbach en 1571, 1573, 1576, 1579 et, en 1588, un ensemble de terres situées à Forbach, Morsbach, Oeting, Petite et Grande-Rosselle et Gensbach pour la somme de 479 Gulden et 5 Albus (1). Lors de

l'établissement du « Rôle et déclaration des rentes et revenus » du duc de Lorraine, le 2 septembre 1599, Hans Folmer est le contribuable le plus nanti de Forbach, déclarant 42 jours de terres environ « faisant les trois saisons » et 8 fauchées de prés ainsi que des terres sablonneuses, stériles ou de petits rapports. Il doit dix paires de quartes à la mesure de Sarreguemines, ce qui fait 7 quartes à la mesure de Nancy, en blé et avoine, comme « aide générale » (2).



Famille Jean Muller/Marie Folmer (née en 1846). Photo de 1873. Collection D.Deutsch

Hans Folmer meurt en 1613 ou 1614 à environ 70 ans, âge respectable à cette époque, et Marguerite, sa veuve, prend ses dispositions afin d'assurer ses vieux jours par l'acte notarié du 2 janvier 1615 (2). En présence de ses enfants Sinna (Suzanne), - autorisée par son époux Rimen Schmit (une femme mariée ne pouvait prendre des dispositions que sous l'autorité du mari), Hans Daniel, Cun (Conrad), Ehls (Elisabeth), Cun Folmar et Kuhe Niclasen Enders agissant comme tuteur et curateur désignés au nom de Jean Georges et Catherine, enfants de son défunt fils Johann Folmar, Marguerite Folmar, « saine de corps et d'esprit, mais se sentant dorénavant, à cause de son âge avancé, incapable de travailler et de subvenir à ses besoins », décide d'effectuer le partage de tous ses biens meubles et immeubles entre ses enfants, sous réserve que ceux-ci lui assurent sa subsistance et l'entretien sa vie durant « die Zeit ihres Lebens mit gutter Leib Nahrung täglich zu speisen, und underhalten ». De même, ses enfants auront à lui fournir des vêtements décents. Au cas où elle tomberait malade, ses enfants auraient à faire venir un médecin ou quelqu'un pouvant assurer des soins, la rétribution devant être réglée par l'ensemble des héritiers : « Im Fall sie auch mit Krankheit beladen, und eines Doctores oder sonsten jemandts nöttig als dan sollen sie auch schuldig sein den selbig Ingemein seine Belohnung zu geben und zu entrichten ». La veuve restera propriétaire de son lit tel qu'il se trouve ainsi que de six paires de draps et des effets en lin dont elle aura besoin. Son fils Hans Daniel lui doit encore le montant du prêt qu'elle lui avait consenti. Afin de ne pas faire porter toute la dépense de son entretien par l'enfant chez qui elle se trouve, les cohéritiers devront payer à celui-ci chaque

année 25 francs. L'acte est scellé par Alexandre Bichelberger, tabellion du duc de Lorraine du Baillage d'Allemagne à Vaudrevange (3).

Retenons aussi la façon dont Marguerite Dreystat, célibataire de Petite-Rosselle, veut garantir ses vieux jours. Fille de Jean Dreystat et Jeannette Renner, elle naît à Differten le 23 mai 1724. Le 29 avril 1789, elle vend les biens dont elle a hérité de ses parents à Differten (Sarre) à Joseph Renckes, tailleur d'habits de ce lieu, pour la somme de 600 Livres de France dont 150 sont payés comptant, 450 Livres restant à régler. Le 2 juin 1789, elle signe chez le notaire de Forbach une convention et transport de meubles en faveur de son neveu Guillaume Dreystat, manœuvre de Petite-Rosselle, « acceptant pour lui et sa femme Elisabeth Luxembourger ».

Elle indique que « se voyant à son âge presque hors d'état de travailler et pour n'être à la charge de personne », elle leur donne 75 écus ainsi qu'un petit mobilier valant environ cinq Louis d'or, à charge pour eux « de la nourrir, de l'habiller et de la soigner tant en santé qu'en maladie. La faire, après sa mort, convenablement inhumer et la traiter le reste de ses jours tel qu'il convient à des neveux et nièces envers une bonne tante » (4).

A la lumière de ces dispositions, on peut constater qu'une femme pouvait revendiquer ses droits et sa place dans une société dominée par les hommes, sauvegardant sa dignité. Un acte notarié étant censé la garantir d'une défaillance de la part des proches.



Famille Wendel Folmer (né en 1850) - rue Principale à Vieille-Verrerie, 1912. Carte envoyée le 09.03.1913 à Georges Folmer (Heilstätte Sonnenberg bei Saarbrücken) - Collection Edwige Collette

Sources et références de l'article :

- (1) ADM 230 39
- (2) ADMM B 9221
- (3) ADM 230 39
- (4) ADM 3E 1831

1 jour de terres = environ 52 ares
1 fauchée = environ 30 ares
1 quarte = mesure ancienne

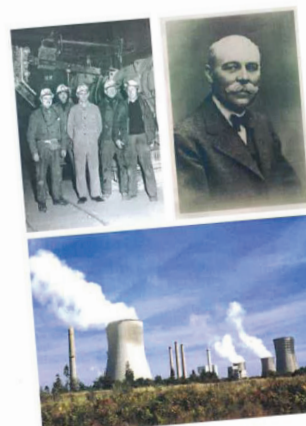
Publicité

Prix de vente : 4€

Points de vente :

Parc Explor Wendel,
Boulangerie Huck
ou auprès de
Daniel Deutsch.

ENERGIE CHARBON



La revue du Musée Les Mineurs Wendel

N° 21
Septembre 2022

Sommaire

Le mot du Président Robert AHR	Page 3
Georges Leharle, directeur général des Houillères de Petite-Rosselle Daniel DEUTSCH	Page 5
Le SEMF : services généraux du puits Simon Gérard MEYER	Page 11
La centrale Emile Huchet Jean HILLBRUNNER	Page 17
L'usine de Wendel Saint-Jacques, de Stiring-Wendel à Hayange Daniel DEUTSCH	Page 29

ENERGIE CHARBON
La revue du Musée Les Mineurs Wendel n° 21, septembre 2022.

Nos sponsors

HASSENTUEFEL SABRINA
Propriétaire d'entreprise

GREEN
Le restaurant avec le Cœur.

Bahnhofstraße 3
66352 Großrosseln
Deutschland

FR: 06 487 129 28

Du mardi audimanche midi
Ouvert tous les jours de 10h00
sab57540@hotmail.com

France Roger Coiffure

215 rue du Général de Gaulle
57540 PETITE-ROSSELLE

0033 (0)3 87 85 94 76

 Salonfrancerogercoiffure





**L'équipe municipale
vous souhaite de
très belles fêtes
de fin d'année !**




SCHWARTZ Paul

57230 BITCHE

www.schwartzpaul.com

///Entreprise du Bâtiment
///Restauration du patrimoine
Maçonnerie - pierre de taille
03 87 96 20 19
Modernisme & tradition





GUELLE & FUCHS
Géomètres-Experts

ARPEPAGE – TOPOGRAPHIE – 3D
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

BUREAU D'ETUDES
URBANISME ET VRD

18 Avenue du Général Passaga
57600 FORBACH
T : 03 87 85 08 67

Schuhhaus

Allard

Ihr Fachgeschäft für aktuelle Schuhmode

Montag - Freitag: 9.00 - 12.00 Uhr
14.30 - 18.00 Uhr
Samstag: 9.00 - 12.30 Uhr

Ludweilerstraße 24
66352 Großrosseln
Telefon: 06898 / 40120



SMTPF

Assainissement
Génie Civil
Travaux Publics
Chauffage Urbain
Terrassement par aspiration



SMTPF

Europort Zac Carling – CS 70007
57501 SAINT-AVOLD Cedex
Tel : 03 87 81 88 70
contact@smpf.fr
<https://www.smpf.fr/>



ORIENT KEBAP

KEBAP - PIZZA





HEIMSERVICE

in Großrosseln ab 10 € +1,- € Anfahrt außerhalb ab 15 € +1,- € Anfahrt
Heimservice 17.00 - 22.00 Uhr

Tel: 06898 - 54 87 566
Tel: 0163 22 67 445

Ludweilerstraße 10
66352 Großrosseln

Öffnungszeiten: Mo. und Mi. - Sa. 11.00 - 23.00 Uhr
So. und Fr. 14.00 - 22.00 Uhr
DIENSTAG RUHETAG

**Peinture
Poinssignon**

depuis 1889...

Spécialiste de la décoration intérieure
Ravalement de façades
Isolation Thermique Extérieure de façades

Z.I. - 16 rue des Frères Rémy • 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 95 56 59

Mail : accueil-poinssignon@wanadoo.fr

ENTREPRISE QUALIFIÉE
RGE
QUALIBAT
Votre label de fiabilité

L'équipe municipale remercie vivement ses généreux sponsors pour leur participation à ce numéro.